



Du Canal à l'Etang

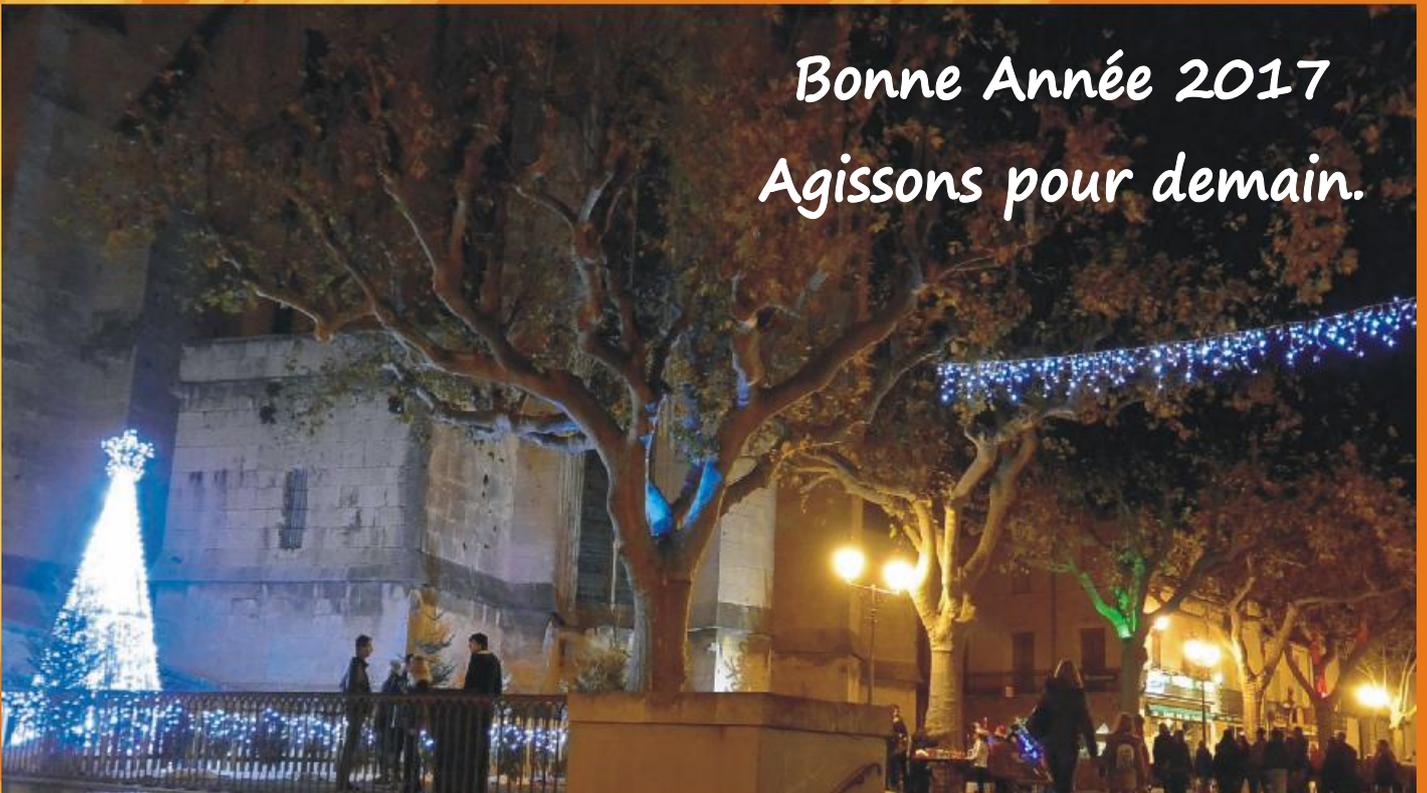
Ville de Capestang



Octobre,
Inauguration du Centre
Municipal de Santé



*Bonne Année 2017
Agissons pour demain.*





Janvier - la galette des rois à l'EPADH



Mai - commémoration du 8 mai



Juin - remise des dictionnaires aux élèves de CM2



Remise du chèque au profit de la ligue contre le cancer : 23700 euros



Novembre - goûter des TAP - primaire



Décembre - remise des livres « la légende de l'étang » aux enfants de l'école primaire



Le Noël des TAP maternelle



Novembre- inauguration salle Jacques Chamoyou et club house Laurent Bernard



Décembre - enregistrement de l'émission de radio « Super Hérault »



Ce nouveau numéro du « Canal à l'Étang » est l'occasion de revenir sur les réalisations de l'année 2016.

Je retiendrai tout d'abord la création du Centre Municipal de Santé, véritable service public de santé de proximité, qui a ouvert ses portes début octobre. Avec cette structure fondée sur le salariat de médecins généralistes, la première de ce type dans l'Hérault, nous oeuvrons pour lutter contre un fléau qui touche de plus en plus de Communes : la désertification médicale. Nous offrons un meilleur service à la population, avec des amplitudes horaires importantes, le tiers-payant généralisé...

La qualité de vie, c'est aussi la culture et le partage. Je suis donc particulièrement fier du spectacle son et lumière « La légende de l'étang de Capestang » diffusé cet été. Ce

spectacle avait pour but de proposer un événement culturel et pédagogique afin de rendre accessibles au plus grand nombre, et notamment aux enfants, les trésors cachés de notre patrimoine. Nous avons voulu montrer que, lorsque la culture est joyeuse et dynamique et qu'elle va à la rencontre du public, ce dernier répond présent. Avec près de 6000 spectateurs, le pari est réussi !

Bien sûr, nous avons continué à travailler sur l'amélioration du quotidien, avec notamment la propreté du village dont les moyens humains et techniques ont été renforcés, avec le passage au « 0 phyto » pour la voirie et les espaces verts, avec des aménagements urbains visant à assurer une meilleure sécurité et un meilleur partage de l'espace public, avec la mise en accessibilité des bâtiments municipaux et en priorité les écoles...

Nous abordons 2017 avec la volonté de concrétiser d'autres ambitions.

Nous poursuivrons bien sûr nos efforts sur les aménagements et les services du quotidien : signalétique rénovée, aménagements urbains de qualité, régie municipale des Pompes Funèbres pleinement opérationnelle...

Nous devons mettre sur les rails le projet de nouvelle caserne de Gendarmerie. Nous avons en effet obtenu l'accord officiel du Ministre de l'Intérieur ! Nos efforts pour maintenir sur notre territoire ce service public ont payé !

Nous ferons le maximum pour faire aboutir le projet d'aire de lavage et de remplissage des machines agricoles, outil important pour le soutien à la profession viticole. Après un an et demi de travail acharné, nous avons pu déposer le dossier de demande de subvention fin 2016 !

Enfin, en tant que Vice-Président de Sud-Hérault en charge de l'économie, de l'urbanisme et la mutualisation des services, j'aurai à cœur de poursuivre les actions engagées pour améliorer l'attractivité du territoire : valorisation et accompagnement des PME (formations collectives, trophées de l'entrepreneuriat, lieu d'accueil pour les entreprises en cœur de village et notamment à Capestang...), aménagement du territoire (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal, subventions « Cœur de village » pour la rénovation des logements dans les centres anciens...), meilleure gestion des fonds publics (groupements de commande sur l'ensemble du territoire...).

Pour conclure, je vous souhaite à toutes et tous une excellente année 2017, pleine de projets, d'ambitions, de solidarité et d'espérance en l'avenir !

Pierre POLARD

Maire de Capestang,

Vice-Président de la Communauté de Communes Sud-Hérault.

SOMMAIRE

3	ÉDITO	16	PROJETS STRUCTURANTS
4	INFOS MUNICIPALES	17	PROJETS À VENIR
6	AMÉNAGEMENTS/ESPACE PUBLIC	20	INTERCOMMUNALITÉ
8	ENVIRONNEMENT	22	LA MÉDIATHÈQUE
10	VITICULTURE	23	PATRIMOINE
11	PRÉVENTION/SÉCURITÉ	24	ANIMATIONS
12	ÉCOLES/JEUNESSE	26	VIE ASSOCIATIVE
14	SANTÉ/SOCIAL	31	ÉTAT CIVIL

Mairie de Capestang : Place Danton Cabrol - 34310 Capestang - Tél. 04.67.49.85.95

Directeur de la Publication : Pierre POLARD

Rédaction : Service communication Mairie - Réalisation : Presse People - Baillargues (34)

Crédits photos couverture : Christian Salès / Service communication Mairie.



CAPESTANG BUDGET PARTICIPATIF

Budget participatif : reconduit en 2017 !

Le budget 2016 comportait une innovation démocratique : la mise en place d'un budget participatif.

Dans le budget d'investissement, une enveloppe de 50 000 € était consacrée à la réalisation d'un projet issu de vos propositions.

Seuls deux projets nous sont parvenus. Après analyse, il s'avère qu'un seul des deux rentre dans les compétences de la Commune. Il s'agit d'un projet proposé par l'association « Les Amis de la Collégiale », visant à mettre en valeur le

narthex de la Collégiale par l'ouverture des 3 baies qui donnent sur la place Jean Moulin et à son aménagement en espace d'information (projection vidéo, diffusion de musique classique...) La réouverture de ces baies devrait offrir à l'édifice une meilleure perspective venant de la rue de la République.

La faisabilité de ce projet est étudiée, au regard de l'enveloppe prévue de 50 000 €. Le principe de « budget participatif » sera à nouveau proposé au budget 2017.

La réserve opérationnelle, un engagement citoyen et professionnel.



Depuis janvier 2015, la situation sécuritaire a mis en évidence le besoin d'accroître la contribution de la réserve militaire. Vous avez envie de servir votre pays en conservant votre vie civile ? Engagez-vous dans la réserve opérationnelle.

51700 réservistes opérationnels dont 28700 au sein du ministère de la défense et 23000 au sein de la gendarmerie nationale.

Renseignements auprès du Centre d'Information et de Recrutement des Forces Armées de Montpellier au : 04.67.16.60.80.

et sur : www.defence.gouv.fr/reserve/

Rejoignez-nous sur :



Hommage à René Blot :

René Blot nous a quittés. Il faisait partie du conseil municipal depuis 2008.

Un hommage républicain lui a été rendu sur le parvis de la Mairie le 29 novembre 2016.

Nous garderons le souvenir d'un homme droit, soucieux de l'intérêt général et des valeurs républicaines.

Jours de marché à Capestang

Mercredi et dimanche matin de 7h30 à 13h00

à l'ombre des platanes sur la Place centrale Jean-Jaurès, au pied de la majestueuse Collégiale.

Mercredi, samedi et dimanche matin de 7h30 à 13h00, à 100 m, près du Château, dans la halle du Marché couvert.

Mairie Vigilante Opération tranquillité vacances : pensez-y !

A l'initiative de la municipalité, la Gendarmerie et la Police Municipale veillent sur les habitations pendant les vacances ou absences du domicile.

Inscription au bureau de la Police Municipale. C'est gratuit et confidentiel.

Assurance Maladie de l'Hérault
29, cours Gambetta
34934 Montpellier cedex 9

POUR TOUS VOS COURRIERS, UNE SEULE ADRESSE À RETENIR

+ RAPIDE
- COÛTEUX...

Echangez par mail avec votre caisse depuis votre compte ameli.fr

Planning LOTOS 2017 - Salle Polyvalente	
Dim. 22 janvier	Ligue contre le cancer
Dim. 5 février	Ecole de rugby
Dim. 12 février	ABB XV
Dim. 5 mars	Foot Midi Lirou
Dim. 12 mars	Tous Unis pour Sascha
Renseignements : 04 67 49 85 95	

Distribution Sacs poubelles 2017 :



du 13 au 17 février
 du 24 au 28 avril
 du 3 au 7 juillet
 du 11 au 15 septembre
 du 20 au 24 novembre

pour retirer les sacs, les personnes devront amener pour leur première distribution un justificatif de domicile.

Vous pouvez retirer des sacs Toutounet toute l'année



CAMPING MUNICIPAL de Tounel de CAPESTANG : SAISON 2016

Pour cette saison 2016, campeurs, camping-caristes, cyclistes, randonneurs et marcheurs sur les Chemins de St Jacques ont été encore plus nombreux à s'arrêter dans notre CAMPING MUNICIPAL de Tounel.



Au total, 3844 personnes sur 49 emplacements pour 6 mois d'ouverture.

L'installation du WIFI sur tout le camping a facilité la communication de tous les utilisateurs.

L'élagage des pins et la taille des haies ont donné belle allure à notre écran de verdure.



Pour les Mobil-Homes, nouvelle décoration, climatisation réversible et terrasses éclairées ont été très appréciées par les locataires. La

mise en place de location sur 2 nuitées minimum nous a permis de doubler le nombre de campeurs en Mobil-Homes, sur la saison.

La mise à disposition des machines à boissons chaudes et froides par l'entreprise "Bleu et Blanc" de Capestang, que nous remercions, a rendu service à nos touristes de passage.

Des aménagements et toujours de l'entretien restent à faire par notre service technique, pour accueillir encore mieux nos touristes.



Pour 2017, la nouvelle signalétique sur notre commune répondra à une meilleure communication et complètera la mise en place du Facebook Camping et le site de Capestang.

Notre équipe municipale, se joint à Guylène, Stan et Stéphane pour remercier les touristes et vous donnent rendez-vous à partir du 1er Avril 2017 pour une nouvelle saison sur notre beau territoire bien animé. Pour tous renseignements et réservations : tél 04 67 49 85 95 email : marie@ville-capestang.fr



RAMASSAGE DES ENCOMBRANTS
sur inscription préalable en Mairie
3^{ème} lundi de chaque mois



RAMASSAGE DECHETS VERTS
Les autres lundi

Mairie de Capestang
 Place Danton Cabrol - 34310 Capestang
 Tel: 04 67 49 85 95
 Email : mairie@ville-capestang.fr
 Site internet : www.ville-capestang.fr
Horaires d'ouverture :
 Lundi : 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30
 Mardi au Vendredi : 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30.

ACCESSIBILITE : L'Ad'AP SE DEPLOIE !

L'Agenda d'Accessibilité Programmée (Ad'AP) de la Commune, validé par les services de l'État, se met progressivement en place.

#accessibleatous



AGENDA D'ACCESSIBILITE PROGRAMMÉE



Dans un premier temps, ce sont les écoles qui ont été ciblées. Les travaux ont été réalisés par les services techniques municipaux : création de rampes d'accès, création de WC aux normes PMR, installation de poignées de portes adaptées, ...

La porte principale de la Mairie sera remplacée par une porte à ouverture automatique.

D'autres travaux suivront en 2017, afin de continuer à déployer l'Ad'AP qui concerne une vingtaine de bâtiments communaux.

MOBILIER URBAIN : ORGANISER L'ESPACE PUBLIC !

Suite à la requalification de la D11 en traversée de la Commune (Av. de Béziers, cours Belfort), les services techniques municipaux ont procédé à l'installation de mobilier urbain sur les trottoirs (barrières et potelets).

Cet investissement d'environ 20 000 € permet de mieux organiser l'espace



public, en empêchant notamment le stationnement anarchique sur les trottoirs. Il permet aussi de renforcer la qualité esthétique de ce « boulevard urbain ».

PLACE JEAN JAURES : EMBELLISSEMENT ET SECURITE !

Des travaux de réfection partielle de la place centrale du village ont été engagés, à hauteur de 10 000 €. Ils ont consisté en la rénovation de plusieurs dalles de béton désactivé afin de supprimer les dénivellations qui pouvaient engendrer des risques de chute pour les piétons.



MARQUAGE AU SOL : UN ESPACE PUBLIC MIEUX DEFINI !

Une deuxième tranche de travaux a été effectuée dans le cadre du marché à bons de commande passé avec un prestataire spécialisé dans le marquage au sol.

L'ensemble des régimes de priorités (stop, cédez-le-passage, passages



piétons...) des axes principaux ont été traités avec un revêtement en résine, plus durable. Les passages piétons ont été traités avec un contour en résine colorée afin de renforcer leur visibilité.

Enfin, l'ensemble des marquages au sol des axes principaux et du cœur du village ont été retracés. Une meilleure perception du marquage au sol, c'est une plus grande sécurité pour tous.



AMÉNAGEMENT DU QUAI ÉLIE AMOUROUX :



Un aménagement de type "écluse" (au bord du Canal, c'est particulièrement adapté !) a été mis en place au niveau de la Maison Cantonnière, pour réduire la vitesse des véhicules et permettre un meilleur partage de la chaussée entre usagers (avec l'élargissement du cheminement piéton). Cet aménagement a été réalisé suite aux demandes formulées par les riverains et les responsables de l'Office de Tourisme.



MISE EN PLACE DE COUSSINS BERLINOIS : POUR COMBATTRE LA VITESSE

Dans le cadre de notre programme d'aménagement urbain, des coussins berlinois ont été mis en place aux entrées du village avenue de Maureilhan, avenue de Nissan (avant le radar pédagogique), route de Puisserguier (au niveau du passage



piéton du cimetière), et rue de la République.

Ces dispositifs réducteurs de vitesse ont été installés par les services techniques municipaux.

Ces aménagements simples et peu coûteux permettent de renforcer la sécurité des piétons et de garantir une meilleure cohabitation de tous les usagers, en attendant des aménagements plus conséquents et pérennes.



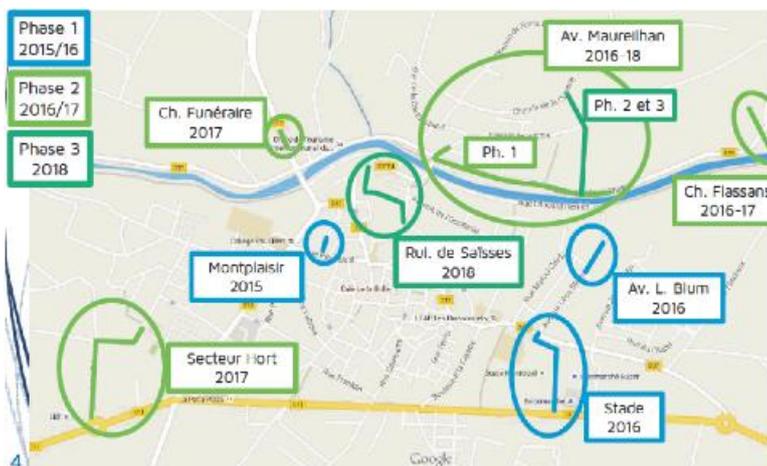
RUE PAUL BERT : LES TRAVAUX AVANCENT !

Les travaux de réfection du réseau d'assainissement et d'eau potable se sont terminés en septembre. Il s'est avéré que des travaux supplémentaires de renouvellement sur le réseau d'eau potable ont dû être réalisés (canalisation existante en mauvais état avec un risque de porosité).

Les travaux de surface, confiés à l'entreprise TPSM pour un montant de 140 682 € HT vont être réalisés dès janvier 2017 (un retard dans l'approvisionnement en fourniture de dalles et pavés en pierre naturelle oblige le décalage du chantier à janvier). Une opération de requalification esthétique de la rue, pour au final, aboutir à l'aménagement d'une véritable zone de rencontre (limitée à 20 km/h), permettant le partage de la chaussée en toute sécurité par tous les usagers.

RÉSEAUX

RESEAU D'ASSAINISSEMENT : DES TRAVAUX NECESSAIRES !



Dans le cadre du schéma directeur d'assainissement 2015-2018 élaboré par la Commune, des travaux sur le réseau d'assainissement ont été effectués impasse Montplaisir, avenue de Nissan et avenue Léon Blum dont les réseaux étaient sous-dimensionnés.

D'autres travaux seront prévus en 2017, notamment sur le secteur de l'avenue de Maureilhan par la modification du fonctionnement du collecteur. L'écoulement du réseau sera inversé pour être dirigé vers le siphon existant sous le canal du Midi et aboutir ainsi au réseau repris avenue Léon Blum.

D'un montant total de 575 000 € HT, les travaux du schéma directeur feront l'objet d'aides du Département et de l'Agence de l'eau.

ENEDIS (ex ERDF) modernise le réseau électrique de Capestang !



ENEDIS poursuit ses investissements pour améliorer le réseau 20 000 Volts (HTA) et le rendre plus fiable. Ainsi, 283 000 euros ont été consacrés en 2016 à l'amélioration de la qualité de fourniture en électricité sur la commune et ses alentours.

ENEDIS a lancé un important chantier de maintenance lourde sur le secteur de Capestang. Ce chantier consiste à renouveler les câbles, les supports béton, et mettre en conformité le réseau HTA de plusieurs secteurs du réseau HTA alimentant la commune.

Ces investissements ont pour objectif d'améliorer la fiabilité et la qualité du réseau électrique. Les habitants de Capestang bénéficieront ainsi d'une très bonne qualité d'alimentation en électricité.

PROPRETÉ DU VILLAGE : DE NOUVEAUX MOYENS !



La Commune a fait l'acquisition d'un nouveau véhicule pour le service "Propreté". Il s'agit d'un véhicule de petit gabarit, lui permettant de passer dans les rues les plus étroites. Il est équipé d'une cuve de 1000 litres et d'un nettoyeur haute-pression. Cela permet de procéder au nettoyage régulier des rues, ruelles et places du centre du village.

La propreté du village est une de nos priorités, car elle contribue à la qualité de notre cadre de vie. Beaucoup reste à faire, mais notre engagement dans la durée est quotidien !

BORNE DE RECHARGE VÉHICULES ÉLECTRIQUES

Une convention a été passée avec Hérault-Energie pour l'implantation prochaine d'une borne de recharge pour les véhicules électriques.

Elle permettra aux propriétaires de véhicules électriques de recharger leur véhicule moyennant les conditions suivantes :

Abonnement : 12 TTC € / an

Frais de connexion : 1,50 € TTC (1ère heure comprise)

Charge facturée à la minute : 1,50 € TTC /h au-delà de la 1ère heure de 7h à 21h

Gratuité de 21h à 7h

L'investissement est de l'ordre de 1500 € pour la Commune. Les coûts de fonctionnement seront pris en charge par Hérault-Energie jusqu'en 2019 et s'élèveront à 500 € par an par la suite.



CENDRIERS GRATUITS : LUTTER CONTRE LA POLLUTION !

Cinq minutes pour fumer une cigarette, douze ans pour qu'un mégot se décompose dans la nature. Les mégots jetés sur nos trottoirs sont responsables d'une pollution visuelle et environnementale. On estime que huit millions de mégots sont jetés chaque minute dans le monde, dont la plupart se retrouvent dans les rues et dans les égouts. Or, ces filtres contiennent des substances nocives qui se libèrent dans les réseaux d'assainissement des eaux, non équipés pour les traiter. Nicotine, phénols et métaux lourds se répandent alors dans les eaux des stations d'épuration, un seul mégot pouvant polluer jusqu'à huit litres d'eau !



C'est pourquoi nous avons décidé de mettre à disposition des fumeurs des « cendriers de poche » à l'effigie de la Commune ! Chacun pourra ainsi contribuer à réduire la pollution visuelle et environnementale liée aux mégots répandus sur nos trottoirs.

Bien évidemment, la meilleure solution est d'arrêter de fumer...mais cette décision ne nous appartient pas !

OBJECTIF : ZÉRO PHYTO !

La commune de Capestang s'est engagée dans la démarche "objectif Zéro phyto" dans le cadre de la charte régionale pilotée par la FREDON (Fédération Régionale de lutte et de Défense contre les Organismes Nuisibles).



Après un audit des pratiques communales réalisé par deux représentants de la FREDON, il s'avère que la commune peut prétendre au niveau 3 de la charte, le plus élevé. Ce niveau prévoit l'abandon total de l'usage des phytosanitaires pour

l'entretien de la voirie, des espaces verts et du cimetière, hormis les insecticides bio.

Le prix a été remis officiellement le 17 novembre à Vauvert. Cela se traduira par la pose de panneaux aux entrées de ville. Cet engagement pour la préservation de l'environnement se traduit par des changements de pratiques pour les services techniques municipaux : utilisation d'équipements mécaniques pour le désherbage (grattoirs, raclettes, brosses métalliques...).

Pour affiner la mise en pratique, la commune s'engage dans un PAPPH (Plan d'Amélioration des Pratiques Phytosanitaires et Horticoles), qui se traduira par des formations des agents municipaux aux nouvelles pratiques.



JOURNÉE ÉCO-CITOYENNE

Quelques photos de la matinée éco-citoyenne qui a eu lieu le samedi 4 Juin 2016. Merci à tous ceux qui ont œuvré à la réussite de cette matinée ainsi qu'aux élèves des Buissonnets qui avaient participé à cette action la veille. Plusieurs équipes se sont dispersées pour un ramassage des ordures et déchets dispersés dans la nature. Les employés municipaux ont par la suite tout récupéré et déposé à la déchetterie. La matinée s'est terminée autour du verre de l'amitié et par une grillade.



Cette initiative sera reconduite le SAMEDI 10 JUIN de 9 h à 12 h 30. Merci à chacun de respecter l'environnement.



Pour info, les horaires de la déchetterie intercommunale de Quarante :

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
Horaires d'Hiver : du 01 Nov au 31 Mars	08h30-12h00 14h00-17h30	08h30-12h00 14h00-17h30	08h30-12h00 14h00-17h30	08h30-12h00 14h00-17h30	08h30-12h00 14h00-17h30	08h30-12h00 14h00-17h30	09h00-12h00 Fermée
Horaires d'Été : du 01 Avril au 31 Oct	08h30-12h00 14h30-18h00	08h30-12h00 14h30-18h00	08h30-12h00 14h30-18h00	08h30-12h00 14h30-18h00	08h30-12h00 14h30-18h00	08h30-12h00 14h30-18h00	09h00-12h00 Fermée

Les déchèteries sont fermées les jours fériés.

Zone Agricole du Plan Local d'Urbanisme : de la souplesse pour le développement des activités !

La modification du règlement de la zone Agricole du Plan Local d'Urbanisme a été approuvée, à l'issue d'une démarche menée en partenariat avec le service Urbanisme de la Communauté de Communes, les services de l'État (DDTM), ainsi que la Commission Communale Agricole, afin de prendre en compte tous les points de vue.

Cette modification a pour objectif de donner plus de souplesse d'installation aux activités agricoles et viticoles, tout en préservant la qualité paysagère et patrimoniale. C'est un nouveau souffle pour le développement économique de notre territoire.

Un travail très détaillé a été effectué sur le terrain afin de définir les possibilités de construction, d'extension, de changement d'affectation sur l'ensemble du territoire agricole de la Commune, et notamment sur chacun des hameaux et domaines. Une zone destinée à accueillir des activités nécessitant le raccordement eau potable (élevage) a par ailleurs été définie.

Cette démarche, dont la pertinence a été saluée par la Chambre d'Agriculture, donnera un ballon d'oxygène à tous les acteurs agricoles du territoire, en leur permettant de faire évoluer, dans un cadre sécurisé, leur activité. Le nouveau contenu réglementaire de la zone Agricole du PLU est adapté au besoin d'évolution des activités agricoles et viticoles. Il pourra servir de référence pour la réflexion menée à l'échelle de la Communauté de Communes dans le cadre du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal, dont les travaux d'élaboration ont récemment débuté.



Aire de lavage : un équipement vital pour la profession !

L'emplacement et la solution technique sont définis. L'équipement permettra aux usagers de bénéficier d'un outil de travail sécurisé, dans le respect de la réglementation toujours plus stricte en matière de pollution par les effluents agricoles. Il s'agit désormais de finaliser le dossier de demande de subvention auprès de l'Agence de l'Eau. Ce projet représente un montant de plus de 600 000 € HT. La Commune ne pourra le réaliser que si nous obtenons une subvention maximale, à hauteur de 80%.

Les critères d'obtention des subventions sont devenus particulièrement draconiens depuis 2013. Ces critères comportent en particulier l'engagement d'un nombre suffisant de viticulteurs à utiliser l'aire de lavage. La municipalité compte sur la mobilisation de la profession pour faire aboutir ce projet important pour cette filière socle de l'économie locale. Le dossier complet de demande de subvention doit être déposé avant fin 2016.

« Dernière minute ! »

Grâce à la mobilisation des élus, des techniciens et de la profession, le dossier complet de demande de subvention a pu être déposé le 16 décembre 2016 !



Plan Communal de Sauvegarde (PCS) : une réunion pour faire le point !

Une réunion consacrée au PCS a été récemment tenue en Mairie, regroupant des élus, des agents municipaux (services administratifs, services techniques et police municipale), ainsi que des représentants de la Gendarmerie et des Sapeurs-Pompiers. Cette réunion était animée par un représentant de la société Predict, filiale de Météo France spécialisée dans la gestion des risques climatiques.



Un contrat global passé par la Communauté de Communes Sud-Hérault avec cette société permet d'apporter à l'ensemble des 17 communes un niveau d'accompagnement identique et homogène sur l'ensemble du territoire (accès à un site internet donnant en temps réel l'évolution des intempéries, contact téléphonique 24h/24h avec un ingénieur d'astreinte).

La réunion a permis de faire le point sur le PCS, les attributions et responsabilités de chacun, le matériel, le fonctionnement de la cellule hébergement, l'organisation des équipes sur le terrain. En cas de problème sur les réseaux de communication des talkies-walkies longue portée permettront aux équipes de communiquer entre elles. Ces matériels ont été testés.



Épanchoirs / Saint Laurent : des travaux préventifs !

La gestion des risques d'inondation, c'est aussi l'entretien des ruisseaux, pour faciliter l'écoulement des eaux et prévenir la survenance de dégâts.

Des travaux de débroussaillage ont été effectués sur le ruisseau des Epanchoirs, notamment sur la partie située entre le stade et la route de Poilhes. De même, le ruisseau du Saint-Laurent, à l'ouest du village, fait l'objet de travaux d'entretien régulier.



Télé-alerte : inscrivez-vous !

Pour les personnes ne figurant pas sur l'annuaire ou les primo-arrivants, il est nécessaire pour pouvoir recevoir les messages d'alerte, d'enregistrer ses coordonnées soit : En ligne sur le site de la mairie de Capestang ou à l'accueil de la Mairie.

MyPredict :
une appli qui peut vous sauver la vie !

- infos sur les **risques** en temps réel
- consignes de **sécurité**
- cartographie des **risques en cours**
- code couleur pour **mesurer les risques**

GRATUIT

Produit en France

disponible sur l'App Store

MyPredict :

UNE APPLICATION
POUR
MIEUX FAIRE FACE
AUX RISQUES CLIMATIQUES !

RESTAURANT SCOLAIRE : MODERNISATION EN VUE !



L'enquête de satisfaction sur le restaurant scolaire a permis de mettre en lumière le niveau global de satisfaction sur l'organisation du service et la qualité des repas. Il est toutefois à noter un besoin d'amélioration du niveau sonore trop important de la salle de restaurant.

Pour remédier à ce problème et permettre à nos enfants de prendre leur repas dans de meilleures conditions, une mission a été confiée à une architecte d'intérieur pour proposer des solutions techniques d'insonorisation, mais aussi des préconisations en matière de décoration. Les travaux qui en découlent seront réalisés courant 2017.

Par ailleurs, un nouveau système de gestion du restaurant scolaire sera mis en place début 2017, avec possibilité de réservation et de paiement par internet.

NOUVEAU MOBILIER : PLUS DE CONFORT POUR NOS ENFANTS !

A l'école élémentaire, du nouveau mobilier pour les élèves a été installé dans plusieurs classes : 80 bureaux individuels réglables en hauteur, ainsi que 80 chaises réglables en hauteur. Ces nouveaux mobiliers, adaptables à la taille de chacun, permettront à nos enfants de travailler dans de meilleures conditions.

Cet investissement d'environ 15 000 €, sera complété à la rentrée prochaine par l'équipement d'autres classes, notamment les CP.



RÉUNION D'INFORMATION ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES / RESTAURATION SCOLAIRE

A la rentrée, les parents ont été conviés à une réunion d'information sur les activités périscolaires (TAP) et la restauration scolaire. Cette réunion a été l'occasion de rappeler les principes de mise en œuvre des TAP : gratuité, qualité et diversité.

Les coordinatrices TAP des deux écoles ont pu faire un premier bilan de fréquentation : environ 90% des enfants participent aux TAP dont plus de 80% tous les jours. Les intervenants présents ont ensuite présenté leur activité.

Le représentant de la société SHCB, notre nouveau prestataire de restauration scolaire depuis 2015, a présenté les principes de travail de sa structure basée à Sauvian : 95% de fabrication "maison" (potages, pâtisseries...), 95% d'approvisionnement locaux (viande de Lozère, fruits et légumes de l'Hérault, de l'Aude et des P.O...), 20% de bio, réduction de l'utilisation du sel...

ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES : TOUT METTRE EN ŒUVRE POUR L'ÉPANOUISSEMENT DES ENFANTS !

Les activités périscolaires restent gratuites pour tous les enfants des écoles de Capestang, avec toujours le même souci de qualité et de diversité. Ces activités sont toujours organisées sur 4 jours (lundi, mardi, jeudi, Vendredi).

15 activités seront au programme à l'école élémentaire (dont boxe, escrime, base-ball, chindai, pratique picturale...) et 11 à la maternelle.

Rappelons qu'un questionnaire qualité avait été distribué à l'issue de la précédente année scolaire aux parents des écoles élémentaire et maternelle, ainsi qu'aux élèves de l'école élémentaire. La note globale de satisfaction est de 8,5/10 pour les enfants et de 8/10 pour les parents ! Parents et enfants sont donc d'accord pour dire que l'organisation proposée pour les TAP est très satisfaisante. Le taux de fréquentation très élevé (environ 90%), tout au long de l'année, était un signal encourageant

Nouvelles activités à la rentrée 2016 :



Boxe



Tennis de table



Volley-ball

CLASSES DE DÉCOUVERTE :



Voyage en péniche, classe CE2 de M. Maurillac



Voyage à Malibert, classe de CP avec Dorothée Bernard



Classe de Mme Manès, voyage à Valence

ZOOM SUR L'ÎLE DE BATZ



Après un périple de plus de 1000 km (train-métro-train-bus-bateau), nos petits voyageurs de la classe de CM1-CM2 de Mr Bothorel ont pu profiter de l'île de Batz pendant près d'une semaine. Au

programme : voile, pêche à pied, découverte de l'île...et dégustation de crêpes !

La Commune finance à hauteur de 15 000 € chaque année les classes de découverte de l'école élémentaire

HERAULT SPORT - 10 AOUT 2016

La Tournée HÉRAULT-SPORT a fait escale le 10 août 2016 au stade de Capestang, au programme : initiation tambourin, volley, tennis et coin lecture, activités gratuites pour tous proposées par des animateurs qualifiés.

Environ quarante enfants ont participé à cette journée.



L'épicerie et ses ateliers



L'Épicerie est une association à vocation solidaire qui a pour but l'accès de tous à une alimentation de qualité. Depuis septembre 2015, les collectivités locales et nos partenaires publics et privés se sont unis pour créer une épicerie associative basée sur des valeurs fortes : l'accès sans discrimination, le respect de la dignité par l'autonomie.

Des ateliers de resocialisation sont proposés au sein de l'Épicerie solidaire, toute la semaine. Ils permettent d'offrir un espace de convivialité et d'échanges autour d'activités diverses. Ces ateliers sont ouverts aux bénéficiaires de la structure, mais aussi aux membres d'associations locales partenaires comme ISCAP ou STEFI.

L'épicerie aspire également à être un lieu favorisant l'intégration sociale des bénéficiaires en proposant une écoute et un appui pour sortir de la précarité et de l'isolement. Elle privilégie le lien social dans le respect de l'autre, au-travers d'accompagnements personnalisés, en apportant également une réponse aux problématiques « santé » et « budget ».

Divers ateliers sont proposés :

« Aide administrative » pour monter des dossiers de retraite, répondre aux courriers CAF, Pôle Emploi, renégocier des contrats, etc...

« Budget » conseil sur l'équilibre des budgets, comment consommer ? Comment se faire plaisir en faisant des économies ? Echanger astuces et savoir-faire.

« Des mots pour le dire » afin de mieux gérer ses émotions à partir du jeu théâtral, gagner en aisance dans son environnement physique et humain.

« Santé bien-être » pour aborder de manière ludique et conviviale des notions telles que les habitudes alimentaires, la qualité nutritive des aliments, les règles d'hygiène de base.

« Cuisine » L'utilisation simple de produits alimentaires de base, la

convivialité et le partage maîtres mots tant pour l'élaboration d'un menu, la préparation de celui-ci et sa dégustation en commun, la lutte contre l'isolement et le repli sur soi.



Des relations plus conviviales et humaines entre personnes accueillies et personnel encadrant. Ces ateliers sont un outil précieux pour valoriser sur le plan humain l'aide alimentaire.

« Couture » : pour donner une seconde vie aux anciens textiles et transformer de vieux jeans en trouses, sacs,... tout en apprenant à maîtriser les bases de la couture, créer, utiliser un patron etc.

« Yoga » : pour être bien dans son corps. A travers des postures, des mouvements et des exercices de respiration et de concentration, découvrir une meilleure compréhension de ses propres limites et capacités.

« Coiffure » : en sommeil actuellement mais nous sommes à la recherche d'un professionnel bénévole pour coiffer les clients de l'épicerie.

« Jardinage » bientôt, quand le jardin de l'épicerie sera opérationnel. Ces ateliers sont animés par des intervenants professionnels de la santé, de l'éducation, de l'artisanat, certains retraités et sont tous bénévoles.

Pour paraphraser notre action une réflexion d'un adhérent : « Quand on est au chômage, on perd confiance en soi, on perd aussi de l'argent, et puis ce n'est pas facile. Arrivé ici, j'ai pu revoir des personnes, j'ai repris goût à la vie. Ça nous aide et ça redonne de l'élan pour repartir dans la vie. »

Socio...infos

Collecte nationale les 25 et 26 novembre.....

MERCI!



LES BÉNÉVOLES ALIMENTAIRES

Comme chaque année, les bénévoles de l'épicerie se mobilisent pour récolter les dons à Intermarché et à Lidl. Ce stock va nous permettre de fonctionner une bonne partie de l'année.

Quantité 2016 : 1854 kg de denrées
Merci à vous

Début octobre, la vente de brioches sur le marché et à Intermarché au profit des handicapés, nous a permis de remettre à l'APEAL, la coquette somme de 1000 €. MERCIiiiiiii ! à tous ceux qui ont participé !

NOEL 2016

En cette fin d'année, les plus de 80 ans ont reçu la visite des bénévoles du CCAS pour leur souhaiter de bonnes fêtes et leur amener une boîte de chocolats.



De plus les personnes de Capestang de plus de 62 ans qui se sont inscrites au CCAS, ont reçu un panier garni, comprenant foie gras, magret séché, légumes, poulet, biscuits et salade de fruits et de quoi bien arroser un repas de réveillon.

EPISODE

Une fois par mois, EPISODE tient une permanence tout public, salle Jo Garcia à la mairie de Capestang tous les 4èmes vendredis du mois de 9h à 17 h.

Il s'agit de proposer une intervention de première ligne délocalisée du Centre de Soins d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie (CSAPA). N'hésitez pas à venir vous renseigner !

Repas des anciens

Il aura lieu le 28 février, jour de Mardi Gras, une manière de renouer avec la tradition capestanaise.

Cette année c'est le traiteur BONARIC qui officiera aux fourneaux et le trio FEELING qui animera l'après-midi musicale. »

Régie des pompes funèbres : renouveau d'un service public

La Commune a décidé de rendre pleinement opérationnelle la Régie Municipale des Pompes Funèbres.

Désormais, ce service public est en mesure de proposer l'intégralité des prestations : fourniture du cercueil, soins du corps, mise en bière, transport du corps.

Pour cela, un appel d'offres a été lancé pour sélectionner des fournisseurs qui compléteront les prestations effectuées par les agents municipaux.

Il ne s'agit bien évidemment pas d'entrer en totale concurrence avec les acteurs privés du secteur concurrentiel, mais de proposer un service approprié financièrement, basé sur des prestations calibrées au plus juste, et en mesure de répondre aux besoins élémentaires des familles touchées par un décès des leurs.

Cette initiative est en parfaite cohérence avec notre volonté de proposer toujours plus de services publics de proximité.

Ateliers d'initiations à l'informatique pour les Séniors.



Les 9 et 10 Décembre de 10h à 11h à la Médiathèque, une quinzaine de séniors ont participé à un atelier d'initiation à l'informatique, débutants ou pas. Cette animation est dans la continuité des activités séniors mises en place en 2015

telles que : Prévention Arnaques, Sécurité Routière, Ateliers mémoire.

Complémentaire Santé

La Sécurité Sociale prenant en charge 75,8 % des dépenses de soins en France, l'accès aux soins repose en partie sur la possession d'un contrat de couverture complémentaire.

Le constat :

- Désengagement de la Sécurité sociale (bonne prise en charge sur les risques graves mais moindre sur les soins de ville, d'où des restes à charge importants en dentaire, auditif, optique, ...)

- Le prix moyen des complémentaires santé individuelles a ainsi augmenté de 3 % en 2014.

- L'assurance complémentaire peut être jugée comme non accessible financièrement pour 18,5 % de la population française.

C'est pourquoi, les élus en responsabilité du volet « Santé » et « Social » de la commune de Capestang souhaitent favoriser l'accès de leurs habitants à une complémentaire santé de qualité, à des prix attractifs.

A cet effet, nous vous proposons le questionnaire ci-joint afin de recenser les personnes éventuellement intéressées.

Nous restons à votre disposition et vous demandons de bien vouloir Renseigner et retourner ce questionnaire en Mairie avant le 01 MARS 2017.



Questionnaire relatif à la complémentaire Santé

Nom, prénom :

Numéro de tél et/ou mail :

Composition du foyer :

Nombre d'adultes : Nombre d'enfants et âge :

Êtes-vous adhérent à une Mutuelle ?

Individuelle Collective ou d'entreprise Etudiante

Seriez-vous intéressé par notre démarche ? Oui Non

Si vous deviez changer de Mutuelle, pour quelles raisons ?

Proximité Service Prix Garanties

Retourner complété à : Mairie de Capestang - Place Danton Cabrol - 34310 CAPESTANG

Tél : 04 67 49 85 95 - FAX : 04 67 93 38 62



Centre municipal de santé : un service public de santé de proximité !

Comme bon nombre de communes rurales, Capetang risquait d'être touchée à court ou moyen terme par la désertification médicale. Il fallait agir... C'est chose faite ! Le Centre Municipal de Santé (CMS) a ouvert ses portes le 1er octobre 2016. Avec ce CMS, le premier dans l'Hérault, nous écrivons une nouvelle

page de l'histoire de l'exercice de la médecine généraliste dans les territoires ruraux.

En effet, toute l'équipe du CMS, les deux médecins et les deux secrétaires médicales, sont salariés de la Commune. Notre centre, habilité en tant que structure de soin auprès de l'Agence Régionale de Santé, encaisse le prix des consultations auprès de la Sécurité Sociale et des Mutuelles. Ces recettes compensent les coûts de fonctionnement.

Il convient de saluer le travail acharné sur ce dossier de Jean-Michel Cabrol, adjoint en charge de la santé, et de Serge Sarrato, responsable financier de la Commune. Ils y ont travaillé presque tous les jours pendant 9 mois. Ils ont passé une à une, méthodiquement, toutes les étapes administratives, techniques, la commande du matériel médical, la mise en place du système informatique... bref tout ce qui permet à la structure de fonctionner au quotidien.

Ce service permet de répondre aux attentes de la population en matière de services de santé de proximité, avec le tiers-payant généralisé, des consultations le samedi matin. Il permet aux médecins de se recentrer sur le cœur de leur métier : la pratique médicale. Toutes les tâches administratives sont prises en charge par les secrétaires médicales. L'exercice collectif permet aussi de confronter leur expérience, l'organisation retenue leur permet de préserver leur qualité de vie. Ils peuvent aussi développer des synergies avec les praticiens libéraux installés dans le centre médical. Bref, c'est du gagnant-gagnant ! Qualité du service pour la population, conditions d'exercice optimales pour les praticiens !



Présentation du CMS

Centre Municipal de Santé :

Avenue de l'Occitanie 34310 CAPESTANG.

Tel : 04 67 39 94 43

Heures d'ouverture :

Du lundi au vendredi de 8h00 à 20h00

et le samedi de 8h00 à 13h00

L'équipe :

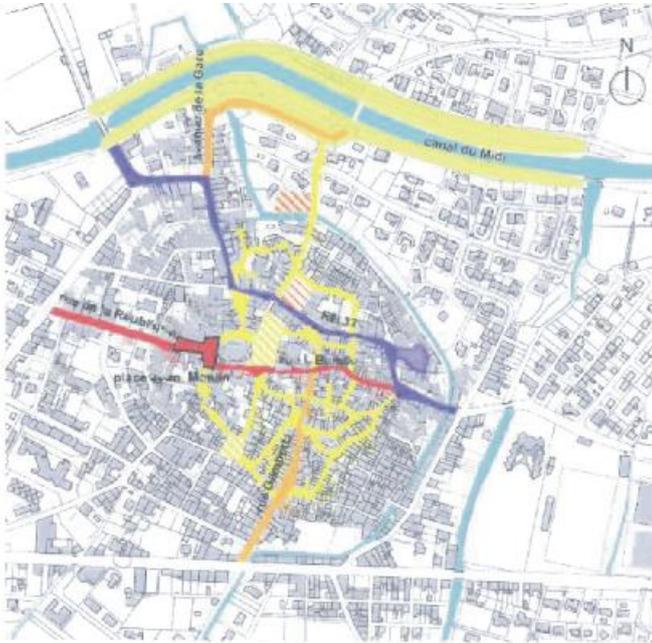
Docteur Emmanuelle Pineau

Docteur Sophie Canous (absente sur la photo)

Secrétaires médicales : Audrey Montagut et Joséphine Cardona .



Re-qualification du cœur de village : une étude globale !



Suite à la convention passée avec le CAUE (Conseil Architecture Urbanisme Environnement structure départementale d'appui aux collectivités), une étude globale visant à définir et planifier le réaménagement va être lancée.

Son objectif est de proposer un schéma directeur cohérent pour déployer progressivement la rénovation et la requalification du cœur du village, afin de renforcer son dynamisme actuel. Il s'agit en priorité de définir les grands principes en matière d'aménagements futurs, mais aussi de prendre en compte un meilleur partage de l'espace public et une meilleure gestion du stationnement.

Il s'agit également de mettre en valeur les espaces publics, d'assurer une meilleure liaison entre le Canal du Midi et le cœur du village par des cheminements doux.

L'ensemble de ces aménagements contribueront à conforter le tissu commercial de proximité, élément essentiel de la vie du village.

Pour cette étude ambitieuse, dont le montant est estimé à 100000 € HT, nous avons sollicité l'aide financière du Département, de la Région et de l'État.

Parking « Ancien Hôpital » : le projet avance !



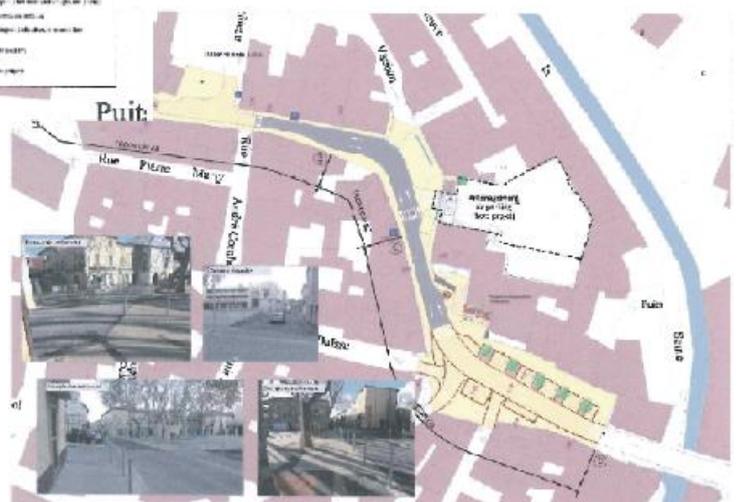
Le bureau d'études à qui nous avons confié la conception de l'aménagement du « jardin de l'Ancien Hôpital » (1000 m² en centre-ville) en places de stationnement et espace vert nous a fourni un plan complet ainsi qu'un chiffrage.

Le coût de cet aménagement, comprenant l'aménagement du parking et la « connexion » au boulevard Pasteur est estimé à 220 000 € HT. L'aménagement du boulevard Pasteur entre la place Ferrer et la place Gabriel Péri a également été traité par le bureau d'études.

L'objectif est de proposer une organisation plus efficace de la circulation, une cohabitation sereine entre tous les usagers de la voie avec une plus grande sécurité.

La création de trottoirs devant les commerces doit faciliter l'accès clientèle et contribuer ainsi à conforter l'attractivité. Le coût total de l'aménagement a été chiffré à 495 000 € HT.

Compte tenu de l'importance de ces chantiers, des demandes d'aides financières ont été faites auprès du Département, de la Région et de l'État.





Signalétique : un schéma directeur !

Le Schéma directeur « signalétique » est désormais finalisé. Il prévoit une refonte de la signalétique directionnelle et locale, conforme à la nouvelle réglementation de juillet 2015. Ce schéma directeur sera soumis aux acteurs économiques du village pour recueillir leurs avis et remarques, afin de pouvoir lancer les consultations d'entreprises dans le courant du premier trimestre 2017.

La nouvelle signalétique intégrera des panneaux type « bi-mâts », mais aussi des « Relais d'Information Service » (plan de la Commune avec indications des équipements et commerces) à des endroits stratégiques (parkings, port...), ainsi que des totems d'entrée de ville afin de donner de l'attrait à notre village.



Gendarmerie : le projet peut officiellement débuter !

Par courrier du 24 août 2016, le Général Lecouffe, commandant de la région de Gendarmerie, nous a fait savoir que le projet de nouvelle caserne de Gendarmerie avait reçu l'agrément du Ministre de l'Intérieur. C'est une bonne nouvelle car cela assure la pérennité d'un service public important sur le territoire de notre Commune !

Les services de la Gendarmerie ont été sensibles à l'engagement de la Commune de porter la maîtrise d'ouvrage de ce projet (financement, conception et réalisation).

Nous allons donc pouvoir entamer la phase de conception détaillée du projet. Pour cela, plusieurs réunions ont déjà eu lieu avec les services techniques de la Gendarmerie.

Comme cela a déjà été évoqué, la nouvelle caserne et les 20 logements de fonction se situeront à l'entrée Est de la Commune, sur le lieu-dit « Les Cagnes ». La majeure partie des terrains du secteur était propriété du Conseil Départemental. Un protocole de location / vente sur 20 ans a été passé entre la Commune et le Département pour assurer la maîtrise foncière communale de ce secteur, qui pourra accueillir d'autres projets liés à l'activité économique et au logement (lotissement communal notamment).



Il reste à présent à avancer sur deux sujets majeurs : la conception technique du projet et le financement de l'opération. S'agissant de la conception, elle a déjà débuté avec la réalisation des plans d'ensemble. Il faudra par la suite choisir un architecte pour la conduite du projet.

Concernant le financement, des contacts ont déjà été pris avec la Caisse des Dépôts et Consignation, dans le cadre de l'enveloppe de prêt liée à l'investissement local. Les loyers versés par l'Etat à la Commune, propriétaire des futurs locaux, compenseront les annuités de l'emprunt nécessaire au financement du projet.



« En tant que Vice-Président en charge du développement économique, de l'urbanisme et de la mutualisation des services, il est important de vous rendre compte de l'avancement des chantiers intercommunaux. »

Pierre POLARD



Trophées de l'entrepreneuriat : 6 entreprises récompensées !

Sud-Hérault a organisé, cette fin d'année, ses premiers trophées de l'entrepreneuriat. Le concours se voulait ouvert à toute structure ayant un projet innovant ou remarquable, peu importe sa taille ou son secteur d'activité.



La cérémonie de remise des trophées s'est déroulée le 15 décembre dernier, au cours d'une soirée organisée à la salle Nelson Mandela de Capestang. Les six sélectionnés se sont vus remettre une récompense de 5000€ chacun, afin de les aider à booster leur activité en Sud-Hérault.

Cette action a bien sûr permis de récompenser des projets et de les aider dans leur développement, mais l'objectif était aussi de mettre en valeur l'importance de toutes les initiatives locales qui existent sur notre territoire. Car ce sont d'abord elles qui sont porteuses de dynamisme, de vitalité économique, d'attractivité et d'emplois !

Les lauréats des trophées de l'entrepreneuriat :

<i>Prix de la qualité :</i>	Hestia Côté Bois à Cessenon-sur-Orb
<i>Prix de la transmission du savoir :</i>	Restaurant "Le Terminus" à Cruzy
<i>Prix du savoir-faire :</i>	Maison Simon à Saint-Chinian
<i>Prix de la jeune entreprise :</i>	La ferme des 3 sœurs à Quarante
<i>Prix du développement :</i>	La Gorge Fraîche à Poilhes
<i>Prix de l'initiative artistique :</i>	Cave coopérative de Saint-Chinian

Lieux d'accueil et d'accompagnement des professionnels en centres-bourgs

Trois villages ont été retenus pour y implanter un lieu de ce type : Capestang, Puisserguier et Saint-Chinian. Les différents sites seront animés et fonctionneront en réseaux, entre eux mais également avec des institutions et partenaires qui dépassent les seules limites de la communauté de communes. L'objectif est bien sûr que les professionnels et entreprises qui y seront accueillis soient aussi intégrés dans des réseaux professionnels plus larges et bénéficient d'un accompagnement et de services de qualité.

L'implantation de ces lieux en cœurs de villages contribuera par ailleurs à renforcer leur vitalité, et permettra aussi aux futurs occupants d'être à proximité directe de tous les commerces et services que peuvent proposer nos villages.

Cœur de village », une nouvelle subvention locale pour l'habitat !

Une nouvelle subvention arrive sur l'intercommunalité ! Celle-ci, nommée opération « Cœur de village », est mise en place par la Communauté de Communes Sud-Hérault dès 2017. Elle aura pour objectif d'aider les personnes disposant de logements dégradés en cœur de ville. Le but poursuivi est de rendre les cœurs de village plus attractifs et mieux adaptés à la population.

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI) : la démarche est lancée !

Le PLUi prescrit en Décembre 2015 est aujourd'hui entré dans le vif du sujet. Après avoir fait le choix de s'appuyer sur l'Agence d'Urbanisme Catalane AURCA pour les études et aspects techniques du projet, l'heure est aux premiers éléments de diagnostic. Les élus ainsi que les techniciens de la Communauté de Communes ont réalisé des ateliers durant les mois de Novembre et Décembre, afin que les premiers éléments de diagnostic soient discutés. Ce fut également l'occasion d'amorcer les premiers enjeux communs à intégrer au sein de ce document de planification intercommunal.

L'année 2017 sera consacrée au Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD). Ce document intégré au PLUi va dessiner le projet intercommunal pour les années à venir jusqu'à 2035.



Mutualisation : Se regrouper pour « mieux » acheter ! »

L'intérêt pour nos collectivités de recourir à des groupements de commande pour « acheter » est double. D'une part, la massification des volumes et l'importance des quantités de commande estimées conduisent à une économie d'échelle, ce qui constitue indiscutablement un levier de réduction des dépenses communales et intercommunales.

Après un long travail de recensement des besoins et de rédaction des dossiers de consultation par le service commande publique de Sud-Hérault, les premiers « accords-cadres » faisant l'objet d'un groupement ont été attribués pour une durée de 1 an renouvelable 2 fois à compter du 1er janvier 2017. Ils concernent les produits d'entretien, les vêtements de travail et les fournitures de bureau.



Dans le cadre de son partenariat avec le Relais Assistantes Maternelles de la communauté des communes, la médiathèque accueille, deux fois par mois, toutes les assistantes maternelles du secteur. L'organisation d'un spectacle pour les tout-petits, « Popi le poisson n'a pas de maison » présenté par la compagnie Le Baril, au mois de juin, résulte de la réussite de cette collaboration.

Le partenariat entre la médiathèque de Capestang et « Canal Jeu » permet de susciter depuis plus de trois ans des passerelles entre deux lieux créateurs de liens. Canal-Jeu est un lieu de rencontre, de jeux, de détente, de parole et d'écoute pour les enfants de 0 à 6 ans accompagnés de leurs parents, grands-parents ou assistant familial. L'accueil y est anonyme et gratuit. Canal-Jeu est ouvert de 9h à 12h, trois vendredis sur quatre, à la médiathèque de Capestang.

Ces partenariats ont donné lieu à une belle exposition, au mois de juin, « Bouilles et barbouilles de bébé », une exposition de photos et créations des tout-petits.

Suite à la rencontre avec l'auteur-illustrateur jeunesse Edouard Manceau, la médiathèque a accueilli l'exposition « Un petit bouquin ». Créée par la Médiathèque Départementale, cette exposition reproduit le lauréat du concours du Livre de Naissance. Les enfants peuvent pleinement profiter de ce décor ludique et adapté.

En plus du prêt régulier de documents et d'exposition, la **Médiathèque Départementale** a participé à l'organisation du spectacle de fin d'année, « La terre se partage, elle ne se vole pas » présenté par Virginie Lagarde et Anne Guerrin.

Au mois de juillet, Michel Gravereau, de l'association « Ciel mon ami », a encore une fois passionné le public, avec une conférence sur l'astronomie suivie d'une observation des étoiles et des planètes au télescope.

L'association WU JI a organisé deux ateliers. Un de fabrication de lanterne chinoise, dans le cadre du Nouvel An chinois et du Festival des lanternes. Un de cuisine chinoise, en relation avec la diététique de ce pays. Des plats simples, aux saveurs uniques à déguster à l'occasion d'un repas partagé à la fin de l'atelier. Ces ateliers, à destination des familles, ont connu, comme chaque année, un important succès.



Nouvelles animations cette année, avec l'organisation d'ateliers créatifs familiaux pendant les vacances scolaires. Animés par Marc Pelat, ces ateliers se sont déroulés, lors de toutes les vacances et ont connu un succès grandissant :

- Fabrication d'un marque page,
- Création artistique des « Monstrodoigts »
- Découverte de l'artiste de Karla GERARD,
- Initiation à l'origami,
- Fabrication de boules de Noël et d'un protège carte bancaire

Plusieurs expositions, celles des TAP et de l'école maternelle, des photos de Nicolas Heumann et de Vincent Mérand, ont décoré la médiathèque tout au long de cette année.

Les animations régulières, comme les ateliers informatiques, les heures du conte ou les ateliers jeux vidéo sont toujours d'actualité.

En partenariat avec le club du 3e âge, la médiathèque a organisé des ateliers d'initiation à l'informatique, pour les adhérents du club.

Les ateliers jeux vidéo se déroulent tous les mercredis de l'année, et même tous les jours, lors des vacances scolaires. Un grand tournoi a même été organisé au mois d'avril 2016.

Pour connaître la programmation, vous pouvez consulter le site internet de la ville, ou les panneaux lumineux aux entrées de Capestang. Sur le site internet, onglet « médiathèque », vous pourrez également consulter le catalogue de la médiathèque, et même réserver vos livres depuis chez vous.

La médiathèque possède également son blog, <http://mediathequedecapestang.wordpress.com/>, ainsi que sa page facebook :

www.facebook.com/mediathequedecapestang

Le personnel de la médiathèque, Anne Dupré, Sylvain Saez et Hugues Ramplou, restent à votre service pour tout renseignement.



Collégiale : un plan pluriannuel d'investissement !

Une réunion de présentation au Conseil Municipal de l'étude de diagnostic de la Collégiale Saint-Etienne de Capestang par l'architecte du patrimoine Frédéric Fiore s'est



tenue en Mairie, en présence de représentants de la DRAC, du Département, de l'association "Les amis de la Collégiale" et de l'abbé Bezzina.

Cette étude très riche et détaillée a permis de mettre en lumière les points faibles de l'édifice, mais aussi sa grande



qualité architecturale et la grande richesse picturale des vitraux. Très largement documentée et illustrée, cette étude permet de proposer un ensemble de mesures conservatoires, sur chacune des parties de l'édifice.

Tous les participants ont pu mesurer l'étendue et la nécessité des travaux à réaliser, pour un montant prévisionnel de 3 millions d'euros. Les partenaires financiers que sont la DRAC et le Département seront sollicités, dans le cadre de leur action pour la préservation du patrimoine.

Afin de planifier l'effort financier de chacun, un plan pluriannuel d'investissement sera mis en place.

Des mesures conservatoires d'urgence, visant notamment à remédier aux problèmes principaux d'infiltration d'eau signalés par Les Amis de la Collégiale, seront engagées au plus tôt, pour un montant estimé de 50 000 €.

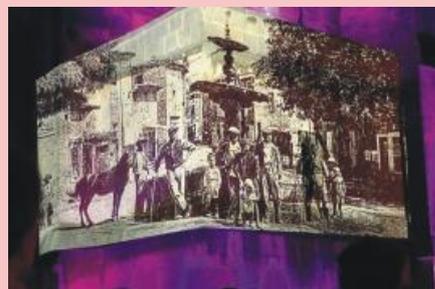
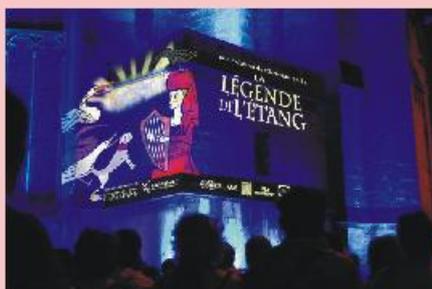
La légende de l'étang : un succès populaire !

Avec près de 6000 spectateurs qui ont partagé son univers magique et féerique, « La légende de l'Étang » a été un grand succès populaire. Ce spectacle, conçu par Christian Salès, est une alchimie entre la Collégiale Saint-Etienne, support de la projection, les peintures du plafond peint du Château des Archevêques, mises en mouvement, et l'Étang de Capestang, sujet de l'histoire.

Il s'agissait pour nous de proposer un événement culturel et pédagogique afin de rendre accessibles au plus grand nombre les trésors cachés de notre patrimoine, jusqu'alors plutôt réservés à un public restreint de scientifiques et d'initiés. Nous avons voulu montrer que, lorsque la culture est joyeuse et dynamique et qu'elle va à la rencontre du public, ce dernier répond présent. Le pari est réussi !

Pour ce projet important pour le rayonnement de Capestang, la Commune a pu compter sur des partenaires financiers qui lui ont apporté leur confiance et leur contribution : la Communauté de Communes Sud-Hérault, l'entreprise Abello, l'entreprise Bessière, Intermarché, Lidl et Suez-Lyonnaise des Eaux.

Il s'agit désormais d'envisager, avec le concepteur Christian Salès, les possibilités d'aller encore plus loin l'année prochaine, d'enrichir le spectacle pour créer un véritable événement culturel de référence dans l'Ouest du Département.



Forum des associations : une nouvelle dynamique !



Organisé cette année à l'initiative de la municipalité, le forum des associations s'est déroulé le 4 septembre à la Salle polyvalente.

Nous tenons à remercier la vingtaine d'associations qui ont répondu à notre invitation pour venir présenter

leurs activités, ainsi que la Boule Capestanaise pour l'organisation de la paella qui a réuni plus de 100 convives.

En 2017, le Forum aura lieu le dimanche 10 septembre, toute la matinée. A noter dans vos agendas !



Animations musicales sur les marchés

Petit portofolio des artistes musiciens qui sont venus animer les marchés du dimanche du 13 juillet au 14 août 2016 :



Moréna la chiffonnière, harangue musicale et théâtrale.



Los Cagetos, percussions, accordéon et clarinette



Musiques du désert



Morgan Astruc, flamenco



Camille et Dalèle, duo chant-accordéon

Le Téléthon



Samedi 3 décembre 2016, une course a été organisée au profit du téléthon. Un temps radieux, propice à découvrir les petites rues de notre village sur un parcours de 2,5 km à parcourir en une ou deux fois. Une soixantaine de participants avec une grosse participation des jeunes du hand club capestanais.

Coordonnée par l' élu Jean-Claude Vivancos, accompagné d'une équipe de 19 signaleurs (élus, membres d'associations...) et avec le soutien de la Police Municipale, cette manifestation a permis de récolter 270 euros au profit du Téléthon. Le ravitaillement des coureurs a été offert par Intermarché et des lots offerts par l'association La Cabane des Artistes. La journée s'est terminée en musique à la Maison du Peuple sous l'initiative de Christian Delors.



Foyer rural : la fin d'un cycle



Par jugement en date du 18 octobre, le tribunal de grande instance de Béziers a prononcé la liquidation judiciaire du Foyer Rural de Capestang. Bien évidemment, nous ne pouvons que déplorer la disparition d'une association aussi

importante pour notre village. Cela dit, cette association était sans doute arrivée à la fin d'un cycle, avec un certain essoufflement des bénévoles, malgré l'engagement sans faille de ses dirigeants.

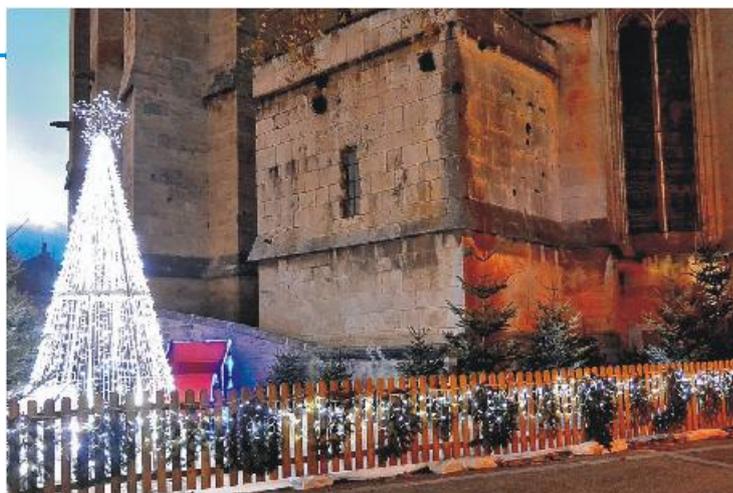
Les responsables du Foyer Rural avaient sollicité la Commune pour l'octroi d'une subvention complémentaire de 20 000 € pour faire face aux difficultés financières. Sachant que la Commune octroyait déjà une subvention de 15 000 €, ainsi que la mise à disposition du bâtiment à titre gracieux. Compte tenu de l'importance du montant en jeu et de la nécessité d'une gestion transparente des fonds publics, l'ensemble du Conseil Municipal a été associé à la décision. Nous avons donc organisé une réunion lors de laquelle le

Foyer Rural a présenté son projet de redressement pour les trois années à venir. De manière quasi unanime, ce projet n'a pas convaincu les conseillers municipaux. Il n'a donc pas été donné suite à la demande de subvention.

Afin de ne pas pénaliser les adhérents du Foyer Rural pour la pratique de leurs activités sportives et culturelles, la Commune a repris temporairement en régie ces activités, pour la saison 2016-2017. Les animateurs sont rémunérés par la collectivité qui encaisse le montant des cotisations des adhérents. Cette opération sera neutre pour les finances de la Commune, hormis un travail de gestion administrative supplémentaire. Il est essentiel pour nous et pour le village de maintenir ces activités qui profitent à nombre de capestanais. C'est le rôle de la collectivité que d'assurer la continuité du dynamisme associatif, sans pour autant s'y substituer. Nous assurerons également en régie la gestion du gîte « Lo Castel » et les visites du musée du Château. Cette période transitoire permettra à des bénévoles motivés de finaliser un projet associatif (déjà en phase d'élaboration) visant à prendre le relais de l'action que menait le Foyer Rural. Se renouveler, rebondir, c'est ça aussi la qualité d'un tissu associatif local !

Animations musicales de Noël les 23 et 24 décembre

Merci à la population qui est venue partager un moment convivial et musical sur la Place Jean Jaurès autour du vin chaud proposé par la FCPE Maternelle, Primaire. Merci également aux commerçants locaux qui ont mis en place et animé une belle animation commerciale de Noël qui s'est terminée par le tirage d'une grande tombola.



Association badminton Capestanaïis



L'association Badminton Capestanaïis a pour objectif d'accueillir et de réunir, des adultes et jeunes de plus de 16 ans (ou moins de 16 ans accompagnés), qui souhaitent se défouler et passer de bons moments sportifs. L'association n'a pas d'entraîneur et le fonctionnement est simple : les équipes se forment par affinité et pour ceux qui commencent ou qui viennent seuls, ils demandent simplement aux différentes équipes présentes de les accueillir. Pour les débutants, l'apprentissage se fait au contact des joueurs plus expérimentés. Il ne faut pas hésiter à demander ! Retrouvez nous les mercredis de 20h à 22h, dans le gymnase municipal de CAPESTANG (Hors vacances scolaires). N'hésitez pas à prendre contact pour plus de renseignements ! L'équipe du bureau se fera un plaisir de vous répondre sur : badcapestanais@gmail.com <<mailto:badcapestanais@gmail.com>>

La boule Capestanaïse



C'est en hommage à son regretté Président René Blot récemment disparu que La Boule Capestanaïse s'est ressoudée auprès de Christian Tailhades pour lancer une grande saison 2017. Au programme Galette des rois fin janvier, participation aux championnats de secteur, doublettes à Capestang, triplettes à Creissan, vétéran à Cruzy; championnat des clubs senior et vétéran. Participation aux divers championnats de l'Hérault organisation de 3 concours officiels avec en point d'orgue celui du 2 septembre doté de 300 €. Sur un plan plus convivial la Boule Capestanaïse participe à la fête du village avec 3 concours le dimanche ouverts à tous, la restauration pour le forum des associations et ouvre son boulodrome tous les après-midi toute l'année à tous les capestanaïis qui veulent taquiner le cochonnet. Le meilleur accueil est réservé à chacun que ce soit pour la compétition ou les loisirs. La saison s'achèvera le Dimanche 5 novembre par le traditionnel repas chantant à la salle polyvalente. Soyez tous les bienvenus au Boulodrome Yvan Moulet en 2017.

Association Los Bracéjaïres

L'Association LOS BRACEJAÏRES a vu le jour en l'an 2000 grâce à l'implication et la motivation de ses jeunes membres capestanaïis. Notre but : animer notre village et redonner le goût des fêtes d'antan. C'est dans cet esprit que durant 15 ans, nous avons participé à la fête d'août en organisant la « Bodéga Los Bracéjaïres ».



Nous participons également depuis 4 ans, à la soirée caritative organisée par la Ligue contre le cancer. La dernière édition fût un grand succès et grâce à l'action de tous les bénévoles, de nombreux dons ont été récoltés. Enfin, « La Guinguette Los Bracéjaïres » a été lancée en août 2016 pour deux soirées sur le site de la salle Nelson Mandela. Au menu : tapas, bières à la pression, animation musicale avec DJ ainsi que le groupe « Les Jalab's Brothers » en première partie le vendredi soir. Ce fût une grande réussite et nous tenions à remercier toutes les personnes, et surtout tous les capestanaïis, petits et grands venus en nombre. Merci !

Rendez-vous été 2017 pour de nombreuses surprises !

La cabane des artistes

Le temps fort cette année pour la Cabane des Artistes a été la première édition du stage musical de formation "Big Band" au mois d'avril 2016.

Les stagiaires venus de toute la région, installés au Château de Capestang durant 4 jours, ont pu apprécier la beauté du patrimoine de cette ville et l'accueil chaleureux de ses habitants.

La soirée de clôture au son du swing a été un bel et bon moment de partage musical.

Nous renouvelons donc notre initiative, enrichie d'un partenariat avec d'autres associations et le service de la Médiathèque pour offrir un Festival du Swing du 04 au 09 avril 2017.

En attendant cette prochaine rencontre, nous vous souhaitons à tous de belles fêtes de fin d'année.

La Cabane des Artistes



CAC34, Collectif d'Artistes de Capestang



En 2016, le C.A.C.34 (actuellement en restructuration), a organisé trois manifestations sur le village et accompagné, comme à son habitude, le défilé des enfants de l'école maternelle pour le carnaval.

En février ce fut un concert de jazz avec le "Funambule Trio", en avril une soirée salsa-bachatta qui a démarré avec une initiation à la bachatta, un apéro animé par le groupe Calle Caribe et un groupe barcelonais Ocho Punto G qui clôturait la soirée.

Au mois de mai, le Total Festum, qui bien que perturbé par un temps pluvieux nous contraignant à rejoindre la salle polyvalente, fut une belle fête. Les enfants des écoles toute la semaine initiés aux danses et musiques traditionnelles en ouverture du Balèti, nos amis anglais pour une représentation de la « Morris Dance », les fanfares et groupes traditionnels, la Buffatière rejointe par les enfants de l'école primaire ont permis la réussite de cette manifestation.

Un succès croissant qui nous motive à vous proposer pour le samedi 27 mai 2017 sur la place du village, un Total Festum plein de surprises.

Nous tenons à remercier chaleureusement tous les participants et nos partenaires, la région, Sud Hérault et la Mairie de Capestang.

En attendant le C.A.C.34 vous présente ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

Richard Requiem, président du C.A.C.34. (richard.requiem@hotmail.fr).

Facebook: C.A.C. 34



Hand ball Club Capestanais

Le Handball Club CAPESTANG, dirigé par M MILESI Christophe, compte actuellement 48 licenciés répartis en 3 équipes. Une équipe -15 garçons invaincus depuis le début de la saison, une équipe -15 filles aux résultats tout aussi encourageants et une équipe loisir qui est ouverte à tous les passionnés de handball.

Au cours de l'année 2016 le HBC CAPESTANG a participé à la fête du village, la venue des bresculos ou dernièrement au téléthon.

Nous souhaitons une très belle et heureuse année 2017 en espérant vous retrouver sur les terrains ou en dehors et vous invitons à nous suivre sur la page facebook « Hand Ball Club Capestang-HBCC » ou le site internet : <http://club.quomodo.com/hbccapestang/accueil.html>.

Capestang Classiques



Le rendez-vous mensuel, tous les dernier dimanche matin de chaque mois est ouvert à tous les propriétaires, les passionnés de véhicules anciens qu'ils soient membres du Club ou pas.

Parti de rien, à ce jour, Capestang Classiques compte 27 membres actifs et une 40ème de véhicules (certains ont plusieurs modèles). Nous prévoyons une augmentation des adhérents pour 2017, car nos organisations ont une bonne réputation dans le microcosme des collectionneurs. Notre point fort est la convivialité, sans faire de différence entre la 2 cv et la Ferrari.

Capestang Classiques remercie la Municipalité pour son accueil. Nous voulons faire honneur à Capestang et faire entrer la commune dans les lieux incontournables du Véhicule Classique.

Jean Papon

Association ISCAP

VOUS ÊTES DEMANDEUR D'EMPLOI

VOUS DÉSIREZ PROGRESSER

- EN FRANÇAIS À L'ÉCRIT ET/OU À L'ORAL
- EN MATHÉMATIQUES

POUR FACILITER VOTRE ACCÈS
À L'EMPLOI OU LA FORMATION

LA FORMATION EST GRATUITE !



Club des retraités

Le Club des Retraités, section locale "d'Ensemble & Solidaires – UNRPA" a pour but de réunir dans la convivialité ses adhérents afin de les aider à sortir de leur isolement tout en les informant de leurs droits.



Gérard ROUANET (Président), Odile CARDONA (Secrétaire), Christiane CHRETIENNOT (Trésorière), Jean-Louis CABROL (Vice-Président), Jacques CARDONA (Secrétaire Adjoint), Monique IMBERNON (Trésorière Adjointe) s'investissent au maximum auprès d'une centaine d'adhérents pour leur faire partager diverses activités ludiques : lotos, goûters et repas dansants, sorties d'une journée, après-midis récréatives, spectacles, voyages ...

A savoir : Les adhérents participant régulièrement aux lotos bénéficient de l'accès gratuit aux goûters et repas dansants. Cotisation annuelle : 17€.

Les Cols bleus



«Objet: pratique des activités physiques et sportives, et du rugby en particulier, ainsi qu'une forme d'animation socio-culturelle. »

C'est sous cette forme que fut créée il y a plus de 24 ans l'association « les Cols Bleus De L'Étang ».

Cette association n'est autre qu'une bande de copains qui prend plaisir à se retrouver tous les vendredis soir à 19h30, sur le terrain de Capestang afin de continuer à pratiquer à son niveau et à sa manière, son sport favori mais sans contact. La troisième mi-temps est toujours d'actualité avec un apéro léger suivi d'une grillade ou d'un repas préparé par un adhérent. Le bon fonctionnement d'une association étant toujours la somme des compétences de chacun de ses membres, tout le monde peut trouver sa place.

La famille des CB ne demande qu'à s'agrandir, aussi nous invitons toutes les personnes intéressées et qui hésitent encore à venir nous rejoindre.

Le tournoi Pierrot MAFFRE aura lieu le samedi 25 Mars 2017

Danser pour exister



Notre association "DANSER POUR EXISTER" à fêté sa deuxième bougie le 22 Décembre 2016. Cette association a pour but de faire danser les personnes sur

de la Zumba, de la Bokwa, du reggaeton, ainsi que du Street dance, tout art lié de près ou de loin à la danse.

Le groupe persiste et remercie chaleureusement la Mairie de lui permettre de poursuivre son activité, ainsi que du prêt des locaux, qui a également permis l'organisation d'un spectacle de fin d'année. Cette activité permet de développer la connaissance de la musique dans ses diverses déclinaisons ainsi elle permet de promouvoir toute action à caractère artistique et culturel en favorisant la mixité.

L'association compte une quinzaine d'adhérents. Nous sommes dans une dynamique d'intégration et de partage. Rejoignez nous et entrez dans la danse !!!

Association ECC'ART



L'association Ecc'Art a pour but le développement de l'éducation artistique comme outil de communication et d'échange en faveur de tous les publics.

Elle conçoit et propose des interventions à l'attention des médiathèques, clubs, ou toutes autres situations en recherche d'une animation pour un événement particulier.

Elle gère aussi l'atelier Papier & Co sur Capestang,

un espace d'exposition et d'initiation aux pratiques traditionnelles liées au papier à découvrir sous forme de stage ou de module sur l'année

Pour tous renseignements complémentaires ou pour une visite sur RDV vous pouvez nous contacter au : 06 83 11 28 29.

Epicerie solidaire



Epicerie, mais pas que ... Les quelques 1854 kg de nourriture et articles de première nécessité récoltés lors de la dernière collecte alimentaire de fin d'année, complétées par l'apport hebdomadaire de

la Banque Alimentaire de l'Hérault, nous ont permis cette année encore d'aider chaque semaine une bonne cinquantaine de citoyens de notre commune.

Afin de compléter cette action, nous organisons également tout au long de l'année des ateliers qui ont pour but d'aider les membres de l'organisation à la réinsertion ou tout simplement à leur bien-être.

Les noms de ces ateliers parlent d'eux-mêmes : « Des mots pour le dire » - « Cuisine » - « Couture » - « Relaxation » - « Santé et bien-être » - « Yoga », pour n'en citer que quelques-uns.

Merci aux bénévoles et à la générosité des Capestonais et des Capestanaises sans qui rien de cela ne serait possible.

Les Mains sur le Capot



Les Mains sur le Capot est une fanfare éclectique et électrique qui s'est formée à Capestang en 2009 et se compose d'amateurs de l'ouest de l'Hérault. Elle pose dans les rues de la région ses grooves d'ici et d'ailleurs (funk, cumbia, ska, reggae, chacha, klezmer...), à l'occasion de fêtes de village et de carnivals. Ce collectif d'une quinzaine de musiciens évolue au fil des rencontres et des arrivées, en maintenant et étoffant un répertoire varié, dont la ligne directrice reste l'énergie des musiques des quatre coins du monde.

Le 8 juillet 2017, Les Mains sur le Capot organise une rencontre de fanfares à Capestang : les musiciens joueront dans les rues du village en fin d'après midi et se retrouveront le soir pour un grand concert dans la cour du château.

Football Olympique Sud Hérault



Face aux difficultés rencontrées par les clubs pour former des équipes de football à 11, à partir de la catégorie U 14 et ce jusqu'en U17, l'ASSO 34 et le FC QUARANTE ont décidé de

s'unir pour former un seul club.

Le 28 mai 2016, à l'issue de la dissolution des deux clubs, est donc né le Football Olympique Sud Hérault.

Durant l'été, sous la Présidence de Mr EUGONE Christian, le club a participé à diverses festivités dans les communes.

A ce jour, le FOSH compte 254 licenciés.

9 équipes sont engagées dans les divers championnats dont 1 équipe vétérans, 2 équipes sénior, 1 équipe sénior féminine, 2 équipes U15 (à 11 et à 8) et 2 équipes U13 en championnat de district.

En football animation, catégories U5, U6, U7, U8, U9, U10, U11 nous enregistrons 90 licenciés.

Notre équipe sénior 1, a brillamment participé à la Coupe de France puisqu'elle a atteint le 3ème tour (élimination contre PUISSALICON-MAGALAS).

Les entraînements et les matchs se déroulent sur les stades de CAPESTANG, CREISSAN, PUISSEGUIER et QUARANTE. Le club a également créé un site sur lequel vous pouvez y trouver les lieux et horaires des entraînements par catégorie d'âge, les feuilles d'inscription et divers renseignements concernant le FOSH. (fosh.footeo.com)

Afin que les jeunes puissent s'épanouir dans leur sport favori, ils ont besoin d'être encadrés aussi, si vous êtes désireux de nous rejoindre, vous pouvez contacter soit, M EUGONE Christian (Président) au 06.64.75.24.74 ou M ROUSSEAU Jacky (Correspondant du club) au 06.89.72.72.67.

Tennis Club de Capestang



Président : Olcina Gilles 06.83.33.48.77,

Trésorière : Siffre Valérie 06.67.27.45.22,

Secrétaire : Chandebois Yann 07.63.19.60.16.

Le club compte 169 licenciés (enfants et adultes), 4 courts en béton poreux.

Les cours se déroulent :

Le mardi de 19h30 à 21h - Le mercredi de 13h30 à 21h - Le jeudi de 18h à 21h et le samedi de 09h à 14h

Les compétitions :

Une quinzaine d'équipes engagées :

Championnat senior Dames et Messieurs, +35, +45 - Coupe de l'Hérault Messieurs - Coupe bleue Messieurs - Coupe garçons 8/10, 9, 13/14 ans - Coupe fille 11/12 ans - Coupe Courtès Dames et Messieurs.

Un tournoi « rose et bleu » dont les bénéficiaires vont au profit de la recherche contre le cancer du sein et colorectal (compétition dames et hommes limité 30/1).

Un tournoi interne qui concerne tous les licenciés du club de + de 12 ans. Un tournoi Open.

Les manifestations :

Fête de l'école de tennis avec jeux et goûter suivis d'un repas.

Après midi de Noël

Repas champêtre de fin d'année.

Tennis de table Montady-Capestang



Nous sommes aujourd'hui 38 adhérents, dont onze enfants, et 5 personnes pratiquant en loisir, effectif qui ne demande qu'à se développer en veillant toujours à garder l'esprit familial et convivial qui anime

le club. Nous avons une école de tennis de table animée par des bénévoles, le lundi soir à Montady à partir de 18H30. D'autre part nous intervenons depuis la rentrée des classes sur le périscolaire à l'école primaire de Capestang, tous les jours de 15H30 à 16H30. Nous avons depuis 3 ans 4 équipes engagées en compétition dont une au niveau régional. Nous essayons de pérenniser ces quatre équipes afin qu'un maximum d'adhérents puissent faire de la compétition, chacun à son niveau, ce qui nous permet d'être un club qui compte aujourd'hui dans le Biterrois. Nous participons aux journées des associations à Montady et cette année à Capestang pour sa première édition.

Nous organisons aussi un tournoi régional homologué (au gymnase de Capestang) dont c'était la quatrième édition cette année, avec un succès formidable puisque il y avait plus de 130 participants venus de tous les départements de la région qui ont été ravis de leur journée. Pour ce qui concerne la vie du club, elle est axée autour des deux entraînements hebdomadaires, le lundi à la salle polyvalente de Montady et le Jeudi au gymnase de Capestang ou nous avons installé notre club house ce qui nous permet d'échanger après un verre après avoir tapé la petite balle. Les compétitions ont lieu le dimanche à Capestang. La fin de saison est rythmée de façon traditionnelle par un repas de fin d'année ou l'on se retrouve dans la joie et la bonne humeur avant de partir en vacances. C'est cet esprit convivial qui reste la marque de fabrique de notre association, que nous essayons d'entretenir au travers de tous les moments que nous pouvons partager tout au long de l'année. L'effort de développement pour l'année qui arrive est axé principalement sur les jeunes au travers des différentes initiatives telle que l'implication dans le temps périscolaire et le projet d'embaucher un entraîneur sur un contrat d'emploi aidé pour attirer plus de jeunes en particulier sur Capestang. En parallèle nous aimerions également développer la partie loisir, au travers par exemple de l'activité Ping santé, la clef étant certainement d'avoir une meilleure visibilité du club auprès de nos deux communes voire dans celles avoisinantes.

**Nous remercions les associations
qui ont participé au bulletin .**

ÉTAT CIVIL

du 1er Janvier 2016 au 31 Décembre 2016

Mariages

BRUNET Yohann/Aurélie PILOT	09 janvier 2016
CUESTAS Jean-Noël/Laetitia GEROLAMI	21 mai 2016
MARTINEZ Sandrine/Laurent FERNANDEZ	18 juin 2016
ORO Jean-Baptiste /Vanessa MAUREL	18 juin 2016
TRICOCHÉ Emilie/Frédéric LAMARCQ	18 juin 2016
SALES Audrez/Gaël CARMONA	02 juillet 2016
AZAM Jérôme/ Jessica SMART	09 juillet 2016
ALIA Jean-Louis/Elisabeth GALINDO	27 août 2016
CANALS Jean-Michel/Malika BEKHEIRA	13 septembre 2016
BODIN Eve /Stéphane GALINIER	08 octobre 2016
FARAOUN Rabah/Touria ATTAÏ	02 décembre 2016
BENAVENT Angélique/Aurore DEANJEAN	03 décembre 2016
PROS Jean-Claude/Concetta VITERISI	10 décembre 2016

Naissances

DJERMOUNE Liam	10 janvier 2016
GARCIA Lydie Juliette	28 février 2016
HÉRAÏL Ibrahim Edine Sabri	20 avril 2016
IZQUIERDO Anaé Lola Marie	24 avril 2016
LAGMIRI Lukas Jean-paul dominique	01 mai 2016
BONNAFOUS Noah Henri Serge	26 mai 2016
VINET Alice Coline	25 juin 2016
WOITTEQUAND Sofia Amélia	19 juillet 2016
LEFRANC Mélissa Kaori	21 juillet 2016
LOTELLIER Heyden Pierre Maurice	05 septembre 2016
DE OLIVEIRA MORAIS Kelly Victoria	17 septembre 2016
TORRES Matéo Julien Marius	10 octobre 2016
BORNESCU Adryan Georges	30 octobre 2016
DOUCHET Rémy	31 octobre 2016
CUESTAS Sophia Fabye Loli	05 novembre 2016
PUEYO Ana Lisa	11 novembre 2016
BRUNON Mélody Ghislaine Gisèle	13 novembre 2016
CHESTOU Lucy	15 novembre 2016
NAVARRO Nahé Noam	19 novembre 2016
MAUGARD Léa Karine	28 novembre 2016
ANDREU Alizé	04 décembre 2016

Ils nous ont quittés

BONNAFOUS Guy époux de Suzanne CAILLE	02 janvier 2016	ROUQUETTE Marie épouse de Robert CANALS	02 août 2016
SIGNOUREL Georgette épouse de Bernard WINDRIF	03 janvier 2016	BARDY Marie épouse de Jean VAISSIERE	09 août 2016
FRAISSE Lydie divorcée de Aurélio GUILLEN	19 janvier 2016	LAROSA Maria veuve de Francesco TALARICO	23 août 2016
CANADAS MEDINA Maria Del Carmen veuve de Antonio LOPEZ MARTINEZ	26 janvier 2016	PHALIP Reine veuve de Bernard VEAU	06 septembre 2016
TORTOSA TERRES Hilario époux de Maria LOPEZ MARTINEZ	30 janvier 2016	GARCIA Francine épouse de Patrick CUSTODY	14 septembre 2016
BOUSQUET Jeanne veuve de Jean REUIL	10 février 2016	MILHAU Maurice époux de Denise FERRIÉ	16 septembre 2016
CALL François veuf d'Agathe PECH	10 février 2016	GROS Guy, célibataire	17 octobre 2016
RIVERA MARCO Cayetano divorcé de Guylène PEREZ	15 février 2016	PARRA PARRA Christobal époux de Félicia SANCHEZ MARTINEZ	17 octobre 2016
GELY Georges veuf de Marcelle IZARD	25 février 2016	GAU Charles veuf de Christiane RAYNAL	26 octobre 2016
DELETTREZ Louise veuve de René DUPONT	29 février 2016	VALLEAU Simone épouse Robert CABROL	04 novembre 2016
MAERTEN Guy époux de Yvette GALIBERT	11 mars 2016	LOPEZ MARTINEZ Maria-Vicenta veuve de Hilario TORTOSA TERRES	16 novembre 2016
CABROL Magalie épouse de Christian SALES	24 mars 2016	BLOT René divorcé de Thérèse FRAIN	24 novembre 2016
ALBERNY Marguerite veuve de René PAGÉS	28 mars 2016	LAVAGNE Maxime, célibataire	26 novembre 2016
POUJADE Lucie divorcée de Jean ALLEGRE	05 avril 2016	PLEGADES Josette veuve de Yves MORERE	26 novembre 2016
PAGES Yves époux de Yvette JAMMES	15 avril 2016	TORRALBO Lisiane, célibataire	27 novembre 2016
MAYNADIER Pierre veuf de Antoinette LAPETINA	15 mai 2016	VINUESA Catherine veuve de René CABROL	27 novembre 2016
FIRMIN Odette épouse de Jean RECASENS	17 juin 2016	CHAUVET André veuf de Jeanne CABROL	30 novembre 2016
GODFROID Gustave époux de Domenica LOMBARDI	02 juillet 2016	CAYUELA Joséphine veuve de Roger Louis CORCELETTE	06 décembre 2016
BERGÉ Paulette veuve de Gaston MARTY	11 juillet 2016	RECH Suzette veuve de Robert PECH	09 décembre 2016
ROUX Aimée épouse de Pierre STEVENS	19 juillet 2016	BOUGDHENE Jocelyne épouse de André JUILLOT	10 décembre 2016
BLAQUIERE Denis divorcé d'Elise BROCHET	01er août 2016		

La rubrique « Capestang pour tous »

contraint à présenter sa démission du Conseil Municipal en mars 2016. En dépit de sa grande détermination à affronter sa maladie, René nous a quittés le 24 novembre 2016.

Nous garderons de René l'image d'un homme courageux, engagé et entier.

Véronique GALINIER est venue rejoindre l'équipe en 2016 et a intégré la commission « Animation ».

Notre volonté de participer dans les instances auxquelles nous sommes conviées reste intacte et nous vous invitons à consulter la rubrique des « conseils municipaux » sur le site de la ville de Capestang

Bonnes fêtes de fin d'année et tous nos meilleurs vœux pour 2017.

Depuis mars 2014 René BLOT nous accompagnait avec enthousiasme et ténacité, ses ennuis de santé l'ont

Animations 2016



Avril : BMX Contest - Dream Ride



Avril : carnaval de l'école maternelle



Mai : Total Festum, 2^{ème} édition



La nuit du gospel avec Tonia Baker



Mai : Canal Iris



Juin : La roulotte Cab'cabaret



Fêtes d'août : Andréasony et Docteur Franck, les Barbeaux



Août : les rencontres de Capestang



Fêtes d'août : feu d'artifice



Août : escale des brescoudos



Juillet et août, son et lumière La légende de l'étang



Animations de Noël place Jean-Jaurès

